

# LA COMMUNE DE BARBEZIEUX-ST-HILAIRE

## RESEAU D'ALERTE POUR LE CAPTAGE d'EAU POTABLE DE LA SOURCE DES BRUNS



ANNEE 2017

- **Présentation de la commune et de l'arrêté Préfectoral du 3 aout 2010**
- **Qui contacter en cas de pollution(s) - schéma simple d'alerte**
- **Annuaire téléphonique - Glossaire**
- **Fiche simple de recueil d'informations en cas de pollution(s)**

**La Ville de Barbezieux-St-Hilaire**  
**André MEURAILLON, Maire**

26 Rue Marcel Jambon  
16300 BARBEZIEUX-ST-HILAIRE  
Tel : 05-45-78-20-22  
Fax : 05-45-78-10-63  
Email : [contact@mairie-barbezieux.fr](mailto:contact@mairie-barbezieux.fr)



**CHARENTE EAUX**  
ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

# BARBEZIEUX-ST-HILAIRE – SOURCE DES BRUNS

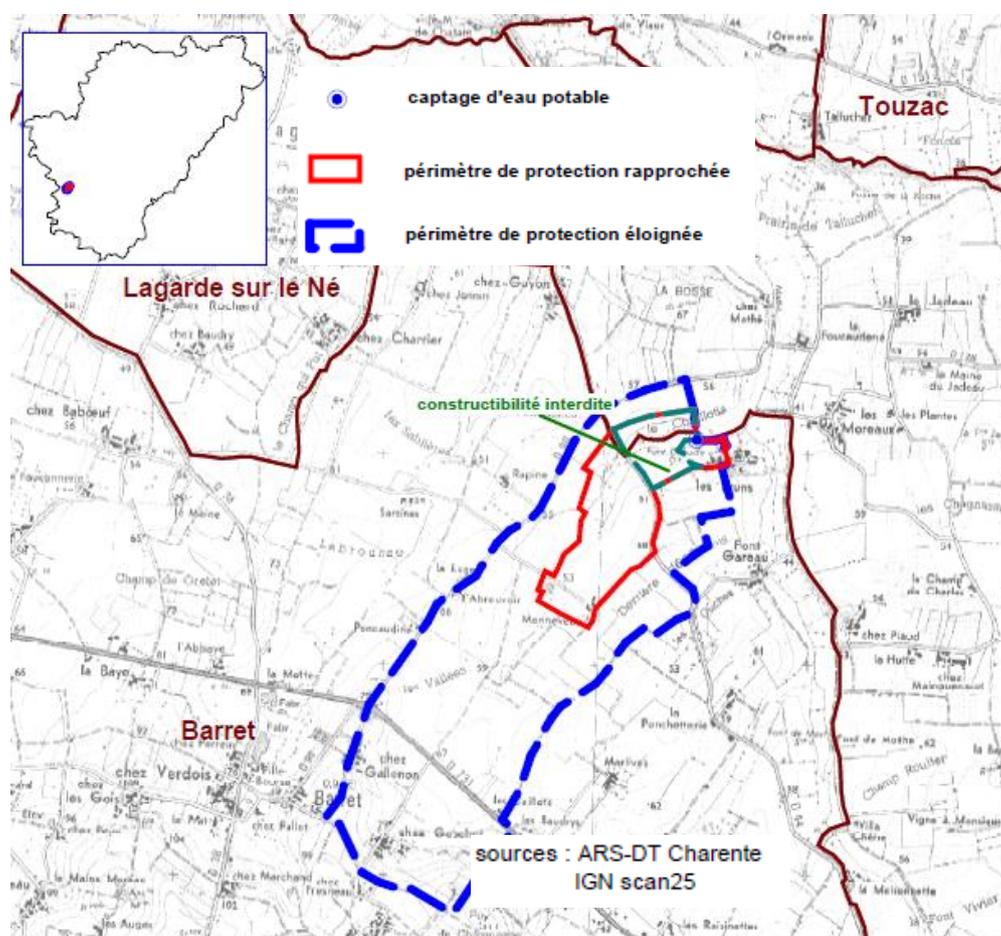
La source des Bruns, utilisée pour l'alimentation en eau potable de Barbezieux-St-Hilaire, se situe au fond du vallon « Le Chaillotis », en contrebas et au nord du hameau des Bruns sur la commune de BARRET.

Elle alimente environ 2/3 de la commune, soit à peu près 3000 habitants. Le complément est apporté par les 2 puits de Chez Drouillard à St Hilaire, propriété de la commune.

Afin de protéger cette ressource et en application du Code de la Santé publique (notamment les articles L1321-2 et R1321-13), la commune de Barbezieux a lancé la procédure de mise en place des périmètres de protection.

L'arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique des travaux d'équipement, de prélèvement et d'instauration des périmètres de protection de la prise d'eau de la source des Bruns a ainsi été pris le 3 août 2010. Il impose notamment (Art. 1.4) la mise en place d'un réseau d'alerte.

Cette prescription s'applique sur l'ensemble des trois périmètres de protection : immédiate, rapprochée et éloignée. (Cf. carte)



## Article 1.4 :

« Un réseau d'alerte et d'intervention ainsi qu'un plan de communication sont établis en cas d'accident sur les axes routiers au sein ou en bordure du périmètre de protection éloignée, de déversements de produits chimiques sur les parcelles de ce périmètre (renversements d'engins agricoles, fuites de citernes de fuel, etc.).

Il est élaboré sous la responsabilité de la commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE avec la commune de BARRET, en collaboration étroite avec toutes les parties concernées, le syndicat d'harmonisation en eau potable (SHEP)\* et les différents services.

Il définit précisément la liste et les coordonnées des différents intervenants et la procédure à suivre en cas d'incident.

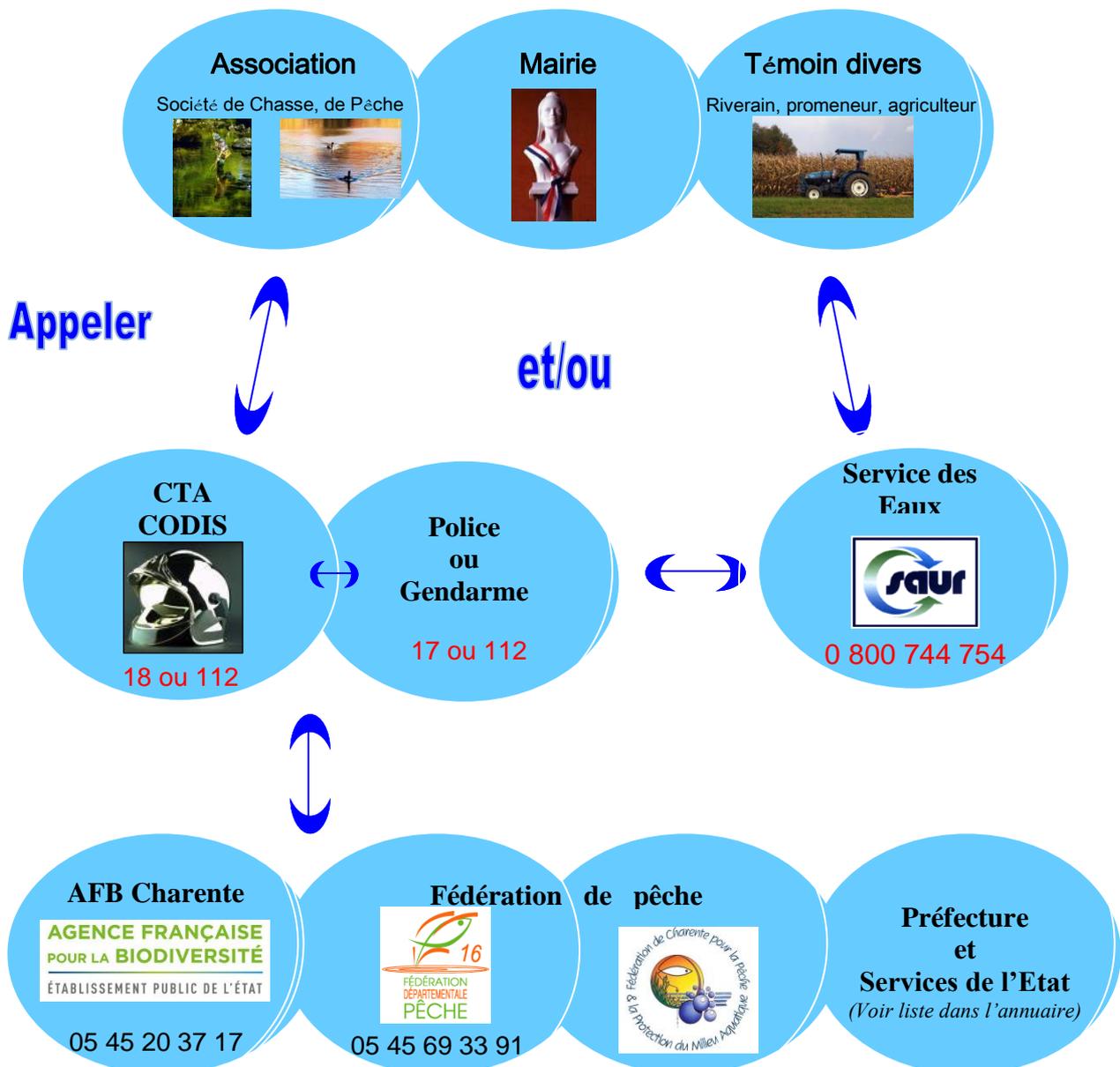
Tous les ans, ce plan est mis à jour par une personne identifiée des services de la mairie de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, présenté lors de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S.) de l'eau potable et renvoyé à chaque partenaire. »

\*Charente Eaux : le SHEP a intégré Charente Eaux en 2014.

# ORGANISATION DU RÉSEAU D'ALERTE

Que faire en cas d'une anomalie observée ?

**Vous êtes un(e)**



# LA VILLE DE BARBEZIEUX-ST-HILAIRE

## Annuaire téléphonique Qui appeler en cas de pollution ?

Afin que cet annuaire téléphonique soit toujours à jour, la ville de Barbezieux-St-Hilaire devra effectuer une actualisation annuelle, c'est-à-dire vérifier si le nom et les coordonnées des personnes citées sont toujours exacts. En cas de changement important (Election municipale notamment), la ville de Barbezieux-St-Hilaire rééditera une nouvelle plaquette qui sera distribuée.

### Exploitant

SAUR	N° Astreinte 24h / 24 - 7Jours/7	0 800 744 754
------	----------------------------------	---------------

### Mairies

	Nom	Tel	FAX	Tel. portable	E mail
BARBEZIEUX SAINT HILAIRE	Mairie Barbezieux-Saint-Hilaire	05-45-78-20-22			contact@mairie-barbezieux.fr
	André MEURAILLON, Maire	05-45-78-20-22			ameurailon@mairie-barbezieux.fr
	Karl PRUVOST, responsable de la Police Municipale	05-45-78-33-59		06-40-89-99-82	kpruvost@mairie-barbezieux.fr
	N° Astreinte 24h / 24 - 7Jours/7			06-08-21-03-75	police.municipale.bzx@orange.fr
BARRET	Maire	05-45-78-09-39	05-45-78-82-33	06-12-57-38-80	Dominique.chatellier@wanadoo.fr
	Mairie	05-45-78-06-03	05-45-78-82-33	/	Mairie.barret@wanadoo.fr

### Services d'Entretien des routes

	Nom	Tel
Agence départementale de l'aménagement (ADA)	N° Astreinte 24h / 24 - 7Jours/7	05 16 09 77 77
	ADA Montmoreau Chef d'agence : Gilles CALLEC	05-45-09-50-34

## Organismes

	Nom du service	Tel
SERVICES DE SECOURS	Pompiers (CTA CODIS)	18 ou 112
	Police ou Gendarmerie	17 ou 112
	Standard préfecture 24h/24	05-45-97-61-00
	Préfecture SIDPC	05-45-69-60-01
GESTION DES MILIEUX	FCCPMA	05-45-69-33-91
	AFB Charente	05-45-20-37-17
SIAH du Nê	Mairie de LACHAISE	05-45-78-74-45
SERVICES DE L'ETAT CHARENTE	DDT 16 Service Eau Environnement Risque	05-45-20-53-00
	ARS	05-45-97-46-00
	DRIRE	05-45-38-64-53
	DDCSPP	05-45-67-37-51

## Associations

	Nom	Tel
Société de Pêche	M. RIGOLLAUD Jean-Michel 13, Cité de la Cigogne 16 300 BARBEZIEUX	06-89-65-96-22
Société de Chasse	M. VAN ZELE Alain 16, Avenue des Alouettes 16 300 BARBEZIEUX	06-64-53-44-00
Amicale des Chasseurs	M. BEGAY Daniel 31, rue de Wolfratshausen 16 300 BARBEZIEUX	05-45-78-28-92
Association de chasse Barret	M. GARON Louis La Vallade 16300 BARRET	05-45-78-35-79

## GLOSSAIRE

<b>ADA</b>	Agence Départementale de l'Aménagement
<b>AFB :</b>	Agence Française de la Biodiversité (ancien Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>CTA CODIS</b>	Centre de Traitement de l'Alerte Centres Opérationnels Départementaux d'Incendie et de Secours
<b>DDT</b>	Direction Départementale des Territoires
<b>DDCSPP</b>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
<b>DREAL :</b>	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>SDIS</b>	Service Départemental d'Incendie et de Secours
<b>SIAH</b>	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique
<b>SIDPC</b>	Service Interministériel D'incendie et de Protection Civile

# LA VILLE DE BARBEZIEUX-ST-HILAIRE

Fiche destinée prioritairement aux mairies et aux associations susceptibles  
d'être contactées en premier en cas de pollution.

## Informations à recueillir et à transmettre en cas d'alerte pollution des eaux (L'alerte peut provenir de différentes sources, pensez à obtenir les renseignements suivants)

Informations recueillies le ...../ ..... / ..... par.....

Heure : .....

### Interlocuteur :

- Nom/Prénom : .....

- Adresse : .....

- Tel fixe : ..... Tel portable : 06.....

- Fax : .....

### Renseignements à recueillir :

#### - Localisation de la pollution :

- Rivière concernée:.....Etang :.....Fossé :.....

- Route la plus proche : .....

- Lieu-dit : .....

- Commune concernée : .....

#### - Identification de la pollution :

- Constatation visuelle :

Mortalité faune aquatique (poisson...)

Coloration de l'eau

Traces d'hydrocarbures

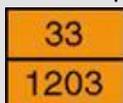
Odeur

Autres

- Origine de la pollution (accident, établissement pollueur...) : .....

- Nature du polluant s'il est connu (si véhicule de matières dangereuses demander le code produit ou décrire la plaque de transport) :

Exemple :



.....  
.....

- Quantité de polluants rejetés (approximation) : .....

- Estimation de l'étendue de la pollution (sur le cours d'eau ou la chaussée) : .....

### Organismes déjà contactés :

Pompiers

Syndicat

Gendarmeries

ARS

Exploitant

Autres